

TELLIN



#193

L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - AOÛT 2021



Message aujourd'hui 15:16

Alerté directement en situation d'urgence?

Message aujourd'hui 15:18

Inscrivez-vous sur www.be-alert.be

ALERTE DIRECTEMENT EN SITUATION D'URGENCE

be

COMME LORS DES ÉVÉNEMENTS DE CES DERNIÈRES SEMAINES,
VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LES ALERTES : INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE
BE-ALERT, AUQUEL LA COMMUNE DE TELLIN A ADHÉRÉ DEPUIS 2017.
POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA PROCÉDURE QUANT À CETTE APPLICATION,
RENDEZ-VOUS À L'INTÉRIEUR DE CE BULLETIN.



Rita Schiltz

Infirmière à domicile

Rue Général Baron Jacques, 24
6927 Grupont

rita.schiltz@infirmieretellin.be

Tel : 084/77.90.22

GSM : 0479/57.81.43



Mail: info@purtech2o.be Tel.: **0472.74.74.11**



Devis gratuit !



Patron sur chantier



Travail soigné
et rapide, prix serré !



Simon Loir

Informatique / Création de sites web

0485 45 26 98

www.simonloir.be

simon@simonloir.be

*Outillages
Gruslin sprl*

**Matériels - Outillages de jardin
et Forestiers - Remorques**



☎ **084 36 63 77**

☎ **6927 TELLIN**

✉ juliengruslin@skynet.be

Husqvarna

CFMOTO

ISEKI

GTM
PROFESSIONAL

HONDA
Power Equipment

efco

SPECIALISTE ROBOT TONDEUSE



**4x4
EUROCARTEL**

Grand choix de Pick up et 4x4
avec garanties totales

Retrouvez nous sur



084/36.73.53

www.eurocartel.be

Mini Market de Tellin



Ouvert
du lundi au samedi de 8 à 19h
et le dimanche de 8 à 12h

Boevé Romain

Gérant

084/366 790

Sprl tellindis

TVA 0698 889 750

BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29
6927 Tellin
market.tellin@icloud.com

JÉRÔME LIESNARD

— PEINTURE ET DÉCORATION —

☎ **+32 (0)496 08 53 65**

SOMMAIRE

ADMINISTRATION

- 3..... Le mot du Bourgmestre
- 4..... Discours du 21 juillet 2021
- 5..... Be-Alert
- 5..... Reflets de la majorité
- 6..... Echo de la minorité (LetsGo)
- 7..... Echo de la minorité (Vivreensemble)
- 7..... Le mot de Steve Laurent
- 8..... Collecte des PMC en porte à porte
- 8..... Les séances du Conseil
- 9..... Horaire service ouvrier
- 9..... Eté Solidaire – Remerciements
- 9..... Info Infrabel
- 10..... Autocollants STOP PUB
- 10..... Pollutions aux hydrocarbure suite aux inondations
- 10..... Le PCDN vous invite au nettoyage d'automne !
- 11..... Rapport sur les incidences environnementales du programme FEDER
- 11..... Ouverture des bureaux sur rendez-vous

C.P.A.S.

- 12..... Service Social du CPAS

ENVIRONNEMENT

- 12..... Idelux – Ressourcerie Famenne-Ardenne et Gaume
- 12..... Aide aux sinistrés – Rénopack / Rénoprêt
- 12..... Calamités publiques

EXTRASCOLAIRE

- 13..... Rentrée scolaire 2021-2022

JEUNESSE

- 13..... Ateliers Rock

DIVERS

- 14..... Recrutement d'accueillantes
- 14..... Tellin – Fonderie Asbl – AG du 18092021
- 14..... Coulée de Cloches des 2 et 3 octobre 2021.

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous à travers ce bulletin communal. J'espère avant tout que vous vous portez bien ainsi que les vôtres dans ces moments troublés.

Bien que cette période estivale soit particulière, j'espère que vous avez pu vous octroyer d'agréables moments entourés des êtres qui vous sont chers.

L'été est souvent synonyme de lâcher prise, de voyages, de découvertes et d'autres événements uniques en leur genre pour lesquels nous faisons preuve de patience toute l'année. Mais cela n'aura échappé à personne, cet été aura encore été très particulier...

A ce propos, vous trouverez dans cet éditorial, mon discours du Te Deum qui me semble, résume bien la situation vécue durant ces quelques mois passés.

A la lecture de ce bulletin, nous sommes quasi à la veille d'une nouvelle année scolaire. Les retrouvailles avec les amis et les enseignants pointent à l'horizon. Je vous souhaite à toutes et tous, de vivre une année riche en épanouissement et en apprentissage au sein de nos différents établissements scolaires.

Je terminerai en ayant une pensée pour nos aînés.

En cette période qui reste complexe, je pense à tous nos seniors qui sont isolés chez eux ou dans les maisons de retraite. Ne les oublions pas.

La transmission se fait par nos aînés ; ils ont tellement d'histoires, de sagesse, de vécu, ce sont les racines des familles, le passé dont chacun a besoin pour exister et savoir d'où il vient...pour savoir où aller !

Prenons soin de nos aînés, de nos familles, de nos proches, ils sont essentiels à nos vies.

Bonne lecture à toutes et tous !

Y. DEGEYE., Bourgmestre



DISCOURS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE DU 21 JUILLET.

Chères Tellinoises, Chères Tellinois,

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,

Chers collègues,

Permettez-moi, en préambule, de remonter le temps afin d'évoquer la prestation de serment du roi Léopold premier, le 21 juillet 1831, énoncée comme suit : « Je jure d'observer la constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire ».

Ce serment, qui a marqué la naissance d'une Belgique indépendante sous le régime d'une Monarchie constitutionnelle et parlementaire a, depuis, été prononcé par tous les souverains qui se sont succédé sur le trône belge.

Ce n'est qu'en 1890 que le 21 juillet deviendra officiellement la date de la fête nationale belge.

C'est l'occasion, pour les citoyens que nous sommes, de marquer notre attachement à notre nation et notre volonté de préserver l'union des communautés linguistiques qui la constituent.

Certes, les relations intercommunautaires sont parfois tendues, mais, et ce ne sont pas les personnes vivant en couple qui me contrediront, l'important n'est-il pas de pouvoir compter l'un sur l'autre dans l'adversité ?

Vous l'aurez compris, je pense ici aux événements tragiques auxquels notre pays a été confronté durant ces dernières semaines. La nature s'est déchaînée au travers de vents très violents et d'inondations dévastatrices, nous rappelant qu'en toutes circonstances, elle est et restera maître du jeu...

De nombreux foyers, au sein de notre commune et bien au-delà de nos limites territoriales, ont été frappés de plein fouet par l'impétuosité de Dame nature.

Un élan de solidarité citoyenne a vu le jour spontanément. Les uns ont retroussé leurs manches pour assister les sinistrés dans les travaux de nettoyage de leurs habitations, d'autres ont organisé des collectes de vêtements ou de biens de première nécessité pour ceux que les événements précités ont démunis de tout...

D'autres encore se sont chargés de fournir et d'apporter gracieusement des collations à ceux qui participaient activement au nettoyage des habitations sinistrées.

Mesdames et Messieurs, cet élan de solidarité me réchauffe le cœur et me rassure quant à la nature humaine.

Je tiens ici à exprimer toute ma gratitude envers toutes les personnes qui se sont engagées spontanément et avec beaucoup de cœur dans l'assistance des ménages en détresse, mais aussi envers notre personnel communal qui a travaillé sans relâche, de jour comme de nuit, pour aider les plus infortunés et assurer la sécurisation des lieux.

Je voudrais aussi souligner le courage, la ténacité et l'abnégation des services de secours, de la police, et de la défense qui, au-delà de leur engagement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, se sont encore investis sans compter pour venir en aide aux personnes sinistrées par les tempêtes et les inondations qui ont durement frappé notre région.

Au-delà des événements tragiques que j'évoquais à l'instant, nous restons plongés dans la crise sanitaire qui bouleverse nos vies privées, professionnelles et sociales depuis plus d'un an.

Bon nombre d'entre nous sont maintenant vaccinés.

Le seuil de l'immunisation collective n'est cependant pas encore atteint et nos libertés s'en trouvent toujours affectées.

Souhaitons que la situation sanitaire évolue favorablement dans les mois à venir.

Mesdames et Messieurs, je voudrais, à ce stade de mon allocution, vous inviter à respecter une minute de silence pour toutes les victimes des crises que notre pays traverse...

Merci ...

Nous allons maintenant déposer une gerbe devant le monument érigé à la mémoire de ceux qui se sont battus pour préserver les libertés dont nous jouissons toujours.

Je leur adresse au nom de la population tellinoise des remerciements empreints d'un très profond respect et c'est en mon nom propre mais aussi au nom de notre communauté que je crie haut et fort :

Vive le roi,

Vive la Belgique,

Vive la Commune de Tellin !!





Chers citoyens,

Il est primordial de se préparer aux crises et aux catastrophes qui pourraient survenir. Les graves inondations qui ont récemment frappé notre pays en sont un exemple.

Lors de la gestion de crise des récentes intempéries, nous avons pu constater que l'outil Be-Alert était fréquemment utilisé par les différentes autorités. La Commune de Tellin a souscrit à cette

REFLETS DE LA MAJORITÉ

Notre commune vient d'être durement impactée par les intempéries. C'est surtout Grupont qui en a fait les frais.

Les ouvriers communaux n'ont pas hésité à chausser les bottes et à aller, à 3 heures du matin, avec notre bourgmestre, brosser et racler de la boue...

Peu de temps après, à la demande du Gouverneur, le plan d'urgence PROVINCIAL était déclenché, préférant une gestion centralisée plutôt que des organisations locales.

Le CPAS, dont la mission est de gérer l'aide sociale sur la commune a immédiatement mis en place une plateforme d'entraide qui a eu de remarquables résultats.

Des équipes réunissant bénévoles, ouvriers et membres du collège se sont rendues sur place pour apporter aide et soutien aux voisins sinistrés.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à ce bel élan de solidarité.

La critique est facile et les langues acerbesses sentent malgré tout cela obligées de cracher leur venin. On critique tout, comme lors du dernier conseil communal : trop d'employés communaux, trop d'ouvriers, tous désœuvrés et payés à rien faire, mauvaise gestion... Dans le privé, ça ne se passerait pas comme ça : tu flemmardes, tu dégages!

application au mois de juin 2017.

En cas d'urgence, votre commune, province ou le Ministre de l'Intérieur s'assureront de vous fournir les recommandations urgentes dans les plus brefs délais. Sachez dès lors que faire pour vous mettre rapidement en sécurité. (ex. fermer portes et fenêtres).

Pour vous inscrire sur ce site d'alerte, rendez-vous sur le site www.be-alert.be. Vos données seront utilisées pour vous alerter en situation d'urgence. L'inscription ainsi que les messages reçus sont gratuits.

Déjà inscrit à Be-Alert ? Connectez-vous pour compléter, modifier ou supprimer vos données.

Pour information, **nous réaliserons un test le 04 novembre prochain.**

Sachez qu'il n'y a pas de flemmards à la commune de Tellin! En comparaison avec les communes de même envergure, nous avons le même pourcentage de frais de personnel. Il est à savoir que nous avons à gérer NOTRE eau, ce qui nécessite du personnel supplémentaire.

On en a un peu marre de se faire chambrer par certains pour qui le bien-vivre dans notre entité n'est vraiment pas l'objectif premier.

Nous continuerons notre chemin, à l'écoute de la population et du personnel. Nous voulons vivre en démocratie, agir et penser en démocrates. Trump, Erdogan ou Orban, sirupeux d'un côté, venimeux de l'autre, n'ont pas leur place à Tellin.

Yves Degeye, Frédéric Clarinval, Freddy Laurent, Natacha Rossignol, Rudy Moisse, Thierry Martin

ECHO DE LA MINORITÉ DU GROUPE POLITIQUE LETSGO.

Lors du dernier conseil communal, il nous a été reproché par les politiciens de notre majorité d'oser parler du montant trop important des frais de « fonctionnement de notre commune et des frais liés à son personnel ». Pour information, le pourcentage de ces frais est de 67% du budget donc plus de 67 % de votre impôt personnel à la commune puisque les recettes ne proviennent pas uniquement de l'IPP, nous pouvons l'estimer à presque la totalité du montant de l'IPP que vous payé soit les 8% de votre salaire mensuel. Exagéré selon LETSGO.

Bel envol oratoire de notre Bourgmestre : « LETSGO veut licencier, LETSGO va mettre sous pression le personnel, ... » ; Nous nous sommes vraiment cru un 1er mai en pleine joute verbale de nos Présidents de partis crachant des promesses qu'ils ne tiennent jamais.

Ne parlons pas des frais de fonctionnement car nous sommes limités par la taille de notre article, pour ces frais, il s'agit de faire la chasse permanente aux gaspils de temps et de toutes sortes, de demander à chaque Echevin d'auditer leur secteur pour réunir un maximum d'économie sans affecter le bon fonctionnement de leur service respectif.

Parlons de la gestion du personnel et non du personnel que nous apprécions car « NON » LETSGO ne veut pas licencier du personnel mais le limiter, au fil des départs, à sa juste proportion.

Monsieur le Bourgmestre, vous nous demandiez que l'on vous fasse des propositions, est-ce un signe de faiblesse ou de saine collaboration ?

Certes, nous prenons cela pour un compliment, nous vous donnerons donc quelques conseils.

- La gestion d'équipe **en adoptant un management stratégique** est essentielle. Donner à ses ouvriers, des fiches de travail, au quotidien, et du travail en suffisance est primordial car rien n'est plus harcelant mentalement que de faire prêter des ouvriers sans leur donner du travail en suffisance.
- La gestion d'équipe ne va pas de soi. Si elle encourage l'intelligence collective, l'innovation, la productivité, l'augmentation des performances, etc. ; au sein du Collège, chaque Echevin (chef de service) se doit de diriger une équipe en élaborant et conduisant un plan d'action managérial :

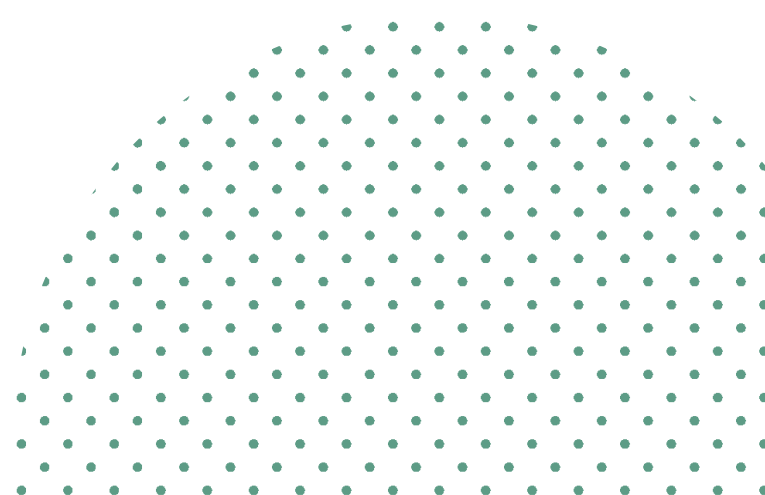
- Mobiliser et responsabiliser chaque collaborateur ;
- Piloter activement tout management de projet ;
- Encourager la prise de parole des employés/ouvriers en public, indispensable à la gestion d'équipe ;
- Avoir une écoute active et donner du feedback, des retours à son Collège ;
- Faire preuve d'intelligence émotionnelle, gagner en assertivité, autorité maîtrisée.
- Anticiper et gérer les conflits, encourager la cohésion d'équipe ;
- Motiver son équipe, l'impliquer, organiser le développement des compétences ;
- Encourager la formation pour chacun, ...

Pour en revenir au dernier conseil communal, Letsgo s'est félicité que ses demandes de mise en jachères des investissements pendant un temps limité ont été entendues par notre Echevin des Finances : son travail intense ainsi que celui de ses services ont permis de relever le cash-flow au-delà de l'unité ($\pm 1,3$), cela signifie une nette amélioration de la solvabilité de la commune.

LETSGO demande une limitation à son niveau autorisé des frais liés au ramassages des ordures et insiste pour que les remarques des riverains de Bure soient prises en considération dans l'élaboration de la Traversée de leur village, projet qui nous tient à cœur.

LETSGO rend hommage à toutes les personnes qui ont œuvrées pour l'aide aux sinistrés de ces dernières inondations et se pose des questions sur la gestion de cette crise au niveau communal (Plan d'urgence non activé et pas un service de dispatching communal de l'aide à nos sinistrés).

*Pour LETSGO
Vanderbiest Didier
Pirlot Jean-Pol*



ECHO DE LA MINORITÉ DU GROUPE POLITIQUE VIVRENSEMBLE.

Au programme du conseil du 03 juin dernier figurait le vote des comptes communaux 2020 qui se soldaient par un déficit de 41000 € à l'ordinaire pour l'exercice propre. Ce résultat prometteur, malgré l'injection des déficits importants des années antérieures, résulte d'une gestion responsable, dynamique et non électoraliste de l'échevin des finances et du directeur financier. Soulignons que ces derniers ont été titillés par une opposition offensive et créative assurant pleinement son rôle démocratique de contre-pouvoir en affichant clairement ses divergences. La perspective étant pour elle de permettre d'éteindre au plus vite l'incendie déficitaire et donner à la commune un avenir financier florissant assurant sa capacité future d'investissement.

Ces comptes ont été votés unanimement par la majorité et l'opposition.

Vivreensemble voudrait ici s'insurger avec force contre le diktat d'IDELUX visant à imposer dès octobre prochain l'usage des sacs bleus vendus 3 € les 20. Ces derniers vont demander un ramassage spécifique bimensuel coûteux ainsi que le tri onéreux de déchets disparates et hétéroclites dont la sélection spécifique était déjà faite gratuitement par les citoyens qui en assuraient eux-mêmes le dépôt dans les parcs à conteneurs. Bravo à IDELUX d'avoir si admirablement usé du « pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué » afin de renforcer plus encore son monopole.

Vivreensemble soutient totalement Lets Go dans son intention de demander au collège une diminution de la redevance fixe des déchets lors de l'élaboration du budget 2021 et ce au vu de la réduction des volumes traités au niveau des parcs et inclus dans la redevance des sacs bleus.

« *Le principe de précaution doit être inséparable du principe de risque* » En cette période estivale, Vivreensemble vous souhaite un bel été et vous invite à rester extrêmement prudents car avec son variant delta la Covid reste inquiétante partout en Europe pour cet automne et la rentrée prochaine.

Bernard Bruwier
Françoise Boevé-Anciaux

LE MOT DE STEVE LAURENT

Chers concitoyens,

Tout d'abord, j'ai une pensée émue pour les familles ayant subi les intempéries et leur souhaite beaucoup de courage.

Lors d'un des derniers conseils, nous avons voté les comptes passés et à venir de notre commune et l'heure est toujours aux économies. Certains vous brandiront le spectre de la banqueroute, tout en votant oui sur ces points. Pour ma part, je constate que Frédéric Clarinval et le receveur font un travail exceptionnel pour garder un équilibre, certes précaire, mais qui nous laisse toujours maître de nos finances et ne gèle pas les beaux projets en cours.

Nous avons également voté le point de la collecte des PMC à domicile. Il faut savoir qu'après étude, la Région Wallonne a constaté une récolte de plus de 150 % par rapport aux dépôts dans les recyparcs. Certes une bonne chose pour l'environnement, une manne financière importante dans leurs poches et surtout une taxe indigne de 15 ct le sac à votre charge, juste pour les enrichir encore plus ! C'est pourquoi j'ai été le seul du conseil à voter NON ce point injuste, même si la presse ne le mentionne pas.

D'ailleurs, je m'interroge ! Est-ce normal que des journalistes votant dans une commune, rédigent des articles politiques sur cette même commune ? Le débat est ouvert et j'espère qu'une réflexion sociétale se fera !

Suite à l'interpellation de plusieurs citoyens, je me suis rendu Rue du Vieux Moulin à Tellin où j'ai constaté la privatisation de la route communale suite à la pose illégale d'une barrière. De plus, j'ai également remarqué la non remise en état des abords de cette route après la mise à blanc d'une sapinière privée. C'est scandaleux que certains nantis s'octroient sans autorisation des routes, des accotements, des servitudes qui appartiennent à la collectivité et qui sont dans certains cas déjà présents sur des cartes du 18-ème siècle ! J'invite la majorité à se rendre sur place et à défendre vos droits de jouir de votre patrimoine et surtout de faire respecter la loi !

Pour conclure, j'aimerais remercier cet élan de solidarité dont beaucoup d'entre vous ont fait preuve, les services communaux pour leur professionnalisme et la majorité pour sa bonne gestion des crises que nous venons de traverser.

Bonne Rentrée à Tous.

Steve Laurent

Ce qui va changer à la maison ?

Quels emballages pourrais-je mettre dans le sac bleu ?

Tous ceux que vous déposez au recyclage comme :

- P** les emballages en Plastique : les bouteilles et flacons en PET, PEHD, PP, PVC, les pots de fleurs et barquettes de repiquage, les films, sacs et sachets en plastique
- M** les emballages Métalliques : canettes, ravers en alu, boîtes de conserve, aérosols alimentaires et cosmétiques
- C** les Cartons à boissons.

Mais aussi d'autres emballages que vous jetez avant dans les déchets résiduels comme :



Conseil pratique :

Il sera utile de réorganiser le tri à la maison. Par exemple, installez à la cuisine :

- une poubelle **PMC** ;
- une poubelle **organique** ;
- une poubelle **résiduel**.

et simplifiez votre espace de tri.

Ça démarre quand ?

Le démarrage est fixé en **octobre 2021** (selon la commune, entre le 4 et le 15 octobre).

Vous recevrez le moment venu un toutes-boîtes avec le calendrier de collecte de votre commune, deux sacs bleus et un bon pour un rouleau de 20 sacs gratuits.

D'ici là, je fais quoi ?

Pour l'instant, rien ne change. Continuez à déposer :

- les PMC, pots de fleurs, films plastiques... au **recyparc** ;
- les pots de yaourt, barquettes de beurre et paquets de chips... dans les **déchets résiduels**.

Et après ?

Une fois la collecte en porte-à-porte des PMC en route, ceux-ci ne seront plus acceptés au recyparc. L'espace disponible sera mis à profit pour développer de nouvelles filières de recyclage (plâtres, matelas, ...).

Info ?

www.idelux.be IDELUX 063 231 987
www.lenouveausacbleu.be
www.trionsmieux.be



NOUVELLE COLLECTE DES PMC EN PORTE-À-PORTE

À partir d'octobre 2021



Des réponses à vos questions

* Emballages en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons



Aujourd'hui, de nouvelles filières de recyclage se développent pour valoriser plus et mieux !

Durant près de 30 ans, les bouteilles en plastique, boîtes de conserve et les cartons à boissons ont été récoltés via les recyparc.

Demain, une page se tourne. Les emballages PMC seront collectés uniquement en porte-à-porte via le sac bleu. Et de nouveaux emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes de beurre, ...) pourront aussi être triés !

Pas un retour en arrière mais un grand pas en avant.

- Car, le résultat sera :
- de déchets recyclés* ;
 - de déchets résiduels ;
 - facile de trier à la maison ;
 - de déchets à rapporter au recyparc.



* Aujourd'hui, 33 % des PMC échappent à la collecte organisée au départ des recyparc !

Le sac bleu arrivera en octobre 2021.

Voici les emballages plastiques, métalliques et les cartons à boissons que vous pourrez y déposer.

EMBALLAGES PLASTIQUES

- Bouteilles
- Flacons
- Barquettes et ravers
- Pots et tubes
- Films
- Sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

- Canettes et boîtes de conserve
- Aérosols alimentaires et cosmétiques
- Barquettes et ravers
- Couvercles
- Bouchons et capsules

CARTONS À BOISSONS

CE QUI EST INTERDIT DANS LE SAC BLEU

- ✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux...
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L
- ✗ La frigolite
- ✗ Autres objets

ATTENTION !

N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Les règles pour un bon recyclage

- Egouttez et videz bien tous les emballages.
- Applatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



LES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL DIRECTEMENT ACCESSIBLE.

Un des enjeux du Plan Stratégique Transversal était l'accessibilité de notre commune. Un des moyens est d'améliorer la communication et de développer les canaux d'information.

C'est pourquoi le Collège Communal a accepté la proposition de l'Intercommunale IMIO de publier via une page spécifique accessible directement via notre site Internet, les décisions du Conseil Communal, et ce dès leur acceptation. Plus besoin d'attendre le prochain conseil que le PV soit approuvé.

Depuis le 15 juin, vous pourrez prendre connaissance directement de ces décisions via un lien installé sur notre site Internet : www.tellin.be rubrique Commune >> Vie Politique >> PV des Conseils Communaux.



Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux



Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec Mme Laura MOORS : laura.moors@tellin.be

ADMINISTRATION COMMUNALE – SERVICE OUVRIER HORAIRE DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE INCLUS.

Du 15 juin au 15 septembre
2021, l'horaire du service
ouvrier est le suivant

Lundi au vendredi :

De 07h00 à 15h15.

OPÉRATION « ETÉ SOLIDAIRE »



Un grand merci à toute l'équipe
d'Été solidaire pour le travail réa-
lisé dans l'enthousiasme et la bonne humeur.

Cette année, une dizaine de jeunes ont pu être engagés et vous
avez été nombreux à faire appel à eux.

Nous vous remercions pour la confiance que vous leur témoignez
et vous donnons déjà rendez-vous à l'année prochaine !

Si vous avez besoin d'aide durant l'année, pour quelques petits travaux domes-
tiques, la nouvelle plateforme « give a day » permet de vous inscrire en tant que
personne sollicitant une aide et vous mettre en lien directement avec des per-
sonnes bénévoles qui, de leur côté, sont prêtes à consacrer un peu de leur temps
pour donner un coup de main.

Lien : <https://www.giveaday.be/fr-be/gal-novardenne>

Si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter Isabelle
Dory (Plan de Cohésion sociale CPAS Tellin) au 084 36 66 85



Wallonie



À Tellin/Grupont: Infrabel renouvelle l'infrastructure ferroviaire près de chez vous



rue de la Victoire, rue du
Cimetière et rue Thier Hubiet



Du 1^{er} juin 2021 au printemps 2022

Nous renouvelons le pont ferroviaire rue du Cimetière. Nous allons débiter les travaux de re-
nouvellement du pont et préparer la pose du pont provisoire rue de la Victoire. Ces travaux
sont nécessaires pour garantir la performance du réseau ferroviaire et maintenir sa sécurité
et celle des usagers de la rue du Cimetière.

Planning du chantier :

- **Travaux en journée** : à partir de juin
- **Travaux sans interruption (24h/24)**
 - le week-end du vendredi 6 août (23h) au dimanche 8 août (17h) : pose du pont provisoire (avec mise en service de celui-ci au plus tard le 10 septembre)
 - le week-end du vendredi 10 septembre (23h) au lundi 13 septembre (5h) : démolition du pont existant
 - le week-end du vendredi 3 décembre (23h) au dimanche 5 décembre (17h) : pose de nouvelle structure du pont

Quelles conséquences pour vous ?

- **Bruits et vibrations** possibles suite à l'usage d'engins de chantier
- **Présence et circulation de véhicules** à proximité du site (rue de la Victoire et rue Thier Hubiet)
- **Éclairage artificiel** la nuit
- **Modification de la zone de parking** rue de la Victoire à partir de juin (travaux préparatoires)
- **Travaux préparatoires et zones de stockage** rue du Thier Hubiet avec signalisation adaptée

MERCI ! Pour votre patience et votre
compréhension. Nos équipes prendront
toutes les mesures pour préserver au
maximum votre confort de vie.

🌐 www.infrabel.be/fr/chantiers

@ contact@infrabel.be

☎ 02 525 22 11



www.infrabel.be

INFRABEL

AUTOCOLLANTS STOP PUB



La Wallonie met des autocollants « STOP PUB » à la disposition des communes et des particuliers. Pour éviter les gaspillages inutiles

de papier, gérez autrement le surplus de publicités. Ces autocollants sont également disponibles dans votre administration communale.

Qui est concerné ?

Toute personne physique ou morale susceptible de recevoir de la publicité ou presse gratuite non adressée.

À quoi servent ces autocollants ?

L'autocollant STOP PUB ne concerne que la publicité non-adressée et la presse gratuite non-adressée.

Il ne concerne donc pas les imprimés nominatifs qui mentionnent les nom, prénom et adresse.

Les nouveaux autocollants régionaux remplacent-ils les anciens ?

Non, les anciens autocollants sont une manière d'exprimer votre volonté de ne pas recevoir de publicité ou de presse gratuite non autorisées. Ils restent donc valables et le distributeur est tenu de les respecter.

Comment le citoyen peut-il se les procurer ?

Les autocollants seront disponibles aux endroits suivants :

- A l'administration communale de Tellin.
- Dans un des 16 « Guichets énergie »
- Dans un des 11 « Espaces Wallonie »
- Dans les bureaux de poste
- Les personnes ayant des difficultés à se rendre dans l'un des endroits de distribution proposés et les personnes à mobilité réduite peuvent commander les nouveaux autocollants STOP PUB en envoyant une demande par mail à ediwall@spw.wallonie.be

POLLUTIONS AUX HYDROCARBURES SUITE AUX INONDATIONS

Lors des récentes inondations, parmi les nombreux dégâts, des citernes à mazout ont perdu leur contenu et des hydrocarbures se sont parfois répandus dans des espaces publics et des propriétés privées sans qu'il ne soit plus possible de déterminer l'origine des pollutions.

Dans ce contexte, le Gouvernement wallon vient de décider d'un soutien régional de 2 millions d'euros. Tout citoyen, entreprise ou pouvoir public lésé peut adresser une demande de prise en charge de cette pollution auprès de sa commune. Ne sont visées que les pollutions qui ne sont pas couvertes par les assurances car l'auteur de la pollution ne peut pas être identifié.

Le Gouvernement a prévu que les communes centraliseront les demandes et que la SPAQUE aidera les communes à disposer rapidement d'experts sols agréés pour faire un diagnostic de la pollution et déterminer rapidement les actions à prendre pour stopper toute aggravation des pollutions

Dès lors, si vous êtes propriétaire d'un bien ayant subi, à la suite des récentes inondations, une pollution aux hydrocarbures dont l'origine est inconnue nous vous demandons de bien vouloir le signaler à votre administration communale à l'adresse suivante : pascal.petit@tellin.be

Le signalement devra contenir le numéro de la parcelle cadastrale concernée, vos coordonnées, une brève des-

cription de la pollution avec photo à l'appui. Ces informations doivent nous parvenir dans les meilleurs délais afin notamment d'éviter une aggravation des pollutions.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous assurons de notre soutien dans cette période difficile.

Référant dossier :

M. PETIT Pascal : pascal.petit@tellin.be

LE PCDN VOUS INVITE AU NETTOYAGE D'AUTOMNE !

Dimanche 19/09/2021, de 13h à 17h !

Lieu de rendez-vous :

- Bure avec Natacha Rossignol, devant l'église
- Tellin avec Freddy Laurent, sur la place
- Resteigne avec Yves Degeye, devant l'église
- Grupont avec Frédéric Clarinval, à la place des démineurs

Informations et inscription : PCDN : cellule « Environnement », MOORS Laura : [084 37 42 80](tel:084374280) - laura.moors@tellin.be

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Evaluation environnementale stratégique du programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie

Rapport sur les incidences environnementales

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code wallon de l'Environnement, vous êtes invité à donner votre avis sur le rapport sur les incidences environnementales (RIE) du projet de Programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie.

Les documents, le rapport complet et son résumé, sont consultables dans votre commune ou sur le site internet WalEurope: <http://europe.wallonie.be/node/568>.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture, à savoir le 23/8/2021 jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir le 07/10/2021, à l'Administration communale.

Toute personne peut obtenir des explications relatives au programme auprès du conseiller en environnement Mme MARCHAL Catherine :

administration.communale@tellin.be 084 37 42 80.

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête

- par voie postale au Collège communal, rue de la Libération 45 à 6927 TELLIN

OU

- par e-mail à l'adresse de la Commune : administration.communale@tellin.be

OU

- au moyen d'un formulaire électronique disponible sur le site internet susmentionné.

Vos observations verbales pourront être recueillies, au plus tard le dernier jour de l'enquête, dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture.

Tellin, le 11/08/2021.

Par le Collège,

*Le Directeur Général
LAMOTTE A. (s)*

*Le Bourgmestre,
DEGEYE Y. (s)*

VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE ACCESSIBLE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS ET CE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2021

Voici un récapitulatif des numéros directs et adresses e-mail en vue d'une demande de renseignement(s) et d'une potentielle prise de rendez-vous :

- Service Finances :
 - ☎ 084 37 42 81
 - ✉ virginie.come@tellin.be
- Service Population/Etat civil :
 - ☎ 084 37 42 86
 - ✉ laura.moors@tellin.be ;
mariane.remacle@tellin.be ;
sarah.vanisterdael@tellin.be
- Service Travaux :
 - ☎ 084 37 42 84
 - ✉ pascal.petit@tellin.be ;
stephanie.collignon@tellin.be
- Service Urbanisme :
 - ☎ 084 37 42 80
 - ✉ catherine.marchal@tellin.be ;

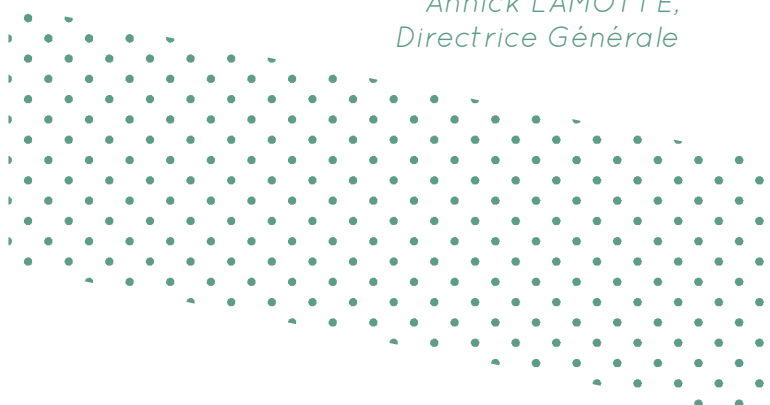
laura.moors@tellin.be

Petit rappel des mesures d'hygiène et de distanciation sociale : usage systématique de gel hydroalcoolique dans les bâtiments, port du masque obligatoire, une seule personne par service à la fois dans le respect de la distanciation sociale d'un 1m50.

Si vous avez un des symptômes du coronavirus (fièvre, toux, rhume, ...), svp, restez chez vous.

Nous comptons sur votre compréhension et votre esprit citoyen et responsable.

*Annick LAMOTTE,
Directrice Générale*



SERVICE SOCIAL DU CPAS



Impactés par les intempéries et inondations de ces dernières semaines ?

Le service social du CPAS de TELLIN est là pour vous aider pour toute demande d'aide psychologique, financière, administrative, logement ou ré-ameublement.

Contact : 084 36 66 85 du lundi au vendredi de 9H à 16H30. Rue de la Libération 45 à 6927 TELLIN.

Référant dossier : Charlotte MAHIN : charlotte.mahin@tellin.be

IDELUX - LA RESSOURCERIE FAMENNE ARDENNE ET GAUME

Un service gratuit d'enlèvement à domicile et des magasins de seconde main

Du 02/08/2021 au 31/12/2021

À partir du 2 août 2021, un service gratuit d'enlèvement à domicile de biens réutilisables est disponible pour tous les habitants de la zone IDELUX. Ce projet pilote sera testé jusqu'au 31/12/2021.

RÉNOPACK-RÉNOPRÊT - AIDES AUX SINISTRÉS

Dans le cadre des dégâts causés par les intempéries, les prêts à taux zéro de la Région Wallonne peuvent couvrir les travaux de stabilité, d'électricité et d'étanchéité (toit et menuiseries extérieures), ainsi que les travaux induits (par exemple, le déblaiement).

Ces prêts à taux zéro peuvent également financer le remplacement d'une chaudière.

A terme, l'assèchement des murs pourrait aussi être couvert mais ce travail ne peut avoir lieu immédiatement.

L'intérêt des prêts à zéro est d'avancer les fonds et/ou couvrir la différence entre le coût des travaux et l'intervention de l'assurance.

Pour plus de renseignements, contactez un des intermédiaires de crédits actifs sur le territoire de la province du Luxembourg à l'adresse suivante :

<https://www.swcs.be/province-guichet/luxembourg/>

ou aux numéros de téléphone suivants :

Province de Luxembourg Service Rénopack-Rénoprêt : 063 212 661 662

Famenne Energie : 084 244 674

Crédit Social du Luxembourg : 063 232 574

Terrienne du Crédit Social : 084 322 102

Numéro vert unique : 0800 118 78 (lundi > vendredi, 8h30 >16h)

Que donner ?

Meubles intérieurs et extérieurs (jardin et camping), livres, CD, puériculture et jeux, vaisselle, vélos, trottinettes, bibelots, décoration, outils de jardin sans moteur (maximum 2 m³ par habitant).

CALAMITES PUBLIQUES

Vu la nature sans précédent des inondations survenues du 13 au 16 juillet 2021, le Gouvernement wallon a reconnu celles-ci comme calamité naturelle publique et repris la Commune de Tellin dans son étendue géographique par AGW du 28.07.2021 et paru au Moniteur Belge du 03.08.2021.

Sous certaines conditions, la Région wallonne accorde une aide financière aux personnes dont les biens ont été endommagés par un phénomène naturel reconnu comme calamité naturelle publique.

En cas d'inondation, l'aide à la réparation est limitée et ne visera que les biens qui ne peuvent être couverts par un contrat d'assurance.

Nous invitons nos citoyen-ne-s impacté-e-s à introduire leur demande d'aide via le guichet électronique accessible à partir du portail de la Wallonie (www.wallonie.be).

Cette demande pourra également être envoyée via une version papier, disponible à l'Administration Communale. Cette demande doit être rentrée au plus tard pour le 30 novembre 2021.

De plus amples informations concernant les inondations et leurs répercussions sont disponibles à l'adresse www.wallonie.be/fr/inondations

Besoin d'aide pour remplir les formulaires, contactez Monsieur François REMACLE au 084374289 ou par mail à l'adresse suivante : francois.remacle@tellin.be

Référant dossier :

REMACLE François : francois.remacle@tellin.be

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE : 2021-2022



Qui dit rentrée scolaire dit reprise de l'accueil extrascolaire et des activités.

La Capucine, lieu centralisé de l'accueil extrascolaire, ouvrira ses portes dès ce 1^{er} septembre à Tellin.

Le programme des activités du mercredi et des congés qui se dérouleront tout au long de l'année, sera communiqué via le journal d'information qui sera distribué dans les écoles ainsi que sur le site internet de la commune.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires concernant le lieu, les jours, les horaires et le programme des activités, nous vous invitons à prendre contact avec la coordinatrice du service au 084 38 76 14 ou par mail : francoise.vanlaere@tellin.be ou vous rendre sur le site internet de la commune dans la rubrique « enfance et éducation ».

Service d'accueil : La Capucine

Adresse: La Capucine

Mont du carillon 26
6927 TELLIN
084 38 76 14 - 0499 69 72 68 (bureau) -
084 45 76 04 (Capucine)

Coordinatrice: VANLAERE Françoise - 0499 6972 68

Adresse de contact: francoise.vanlaere@tellin.be
ou inscriptiongarderie@tellin.be

Ecole de devoirs : La Passerelle

Adresse : La passerelle

Mont du carillon 26
084 3876 14
Coordinatrice : Stéphanie DESPAS

Adresse de contact : eddlapasserelle@tellin.be

INSCRIPTION PRÉALABLE INDISPENSABLE - PLACES LIMITÉES.

Ouverture les lundis, mardis et jeudis à partir du 20 septembre.

Des ateliers et activités diverses sont programmés les mercredis après-midi.

JEUNESSE

ATELIERS ROCK



Fabian BEGHIN et Dominique DELAIT

Atelier d'apprentissage artistique | Enfants dès 7 ans, ados et adultes

Où ?

A Saint-Hubert (Salle Stravinsky académie)

A Tellin (Espace Jeunes- ancienne cafétéria du musée de la cloche)

A Libin (Maison de village)

PAF : enfants/ados : 100 € - adultes : 120€ | pour 25 séances d'atelier de 1 heure (d'octobre à mai - hors jours fériés et congés scolaires) - participation à 2 concerts

Quand ?

Lundi de 17h à 19h : enfants-ados, de 19h à 21h : adultes (Saint-Hubert)

mardi de 17h à 19h : enfants- ados (Tellin)

mercredi après-midi : (Libin)

Attention les horaires pourraient être modifiés.

Dès la première séance, les participants prennent place derrière le micro, la batterie, le clavier, la basse ou la guitare, afin d'apprendre à jouer de manière non académique des classiques du rock des sixties à nos jours.

Les ateliers rock sont organisés en partenariat avec la MJ et le service culturel de la ville de Saint-Hubert, le Plan de cohésion du C.P.A.S. de Tellin et la commune de Libin

N'hésites pas à nous contacter si vous avez des questions ou souhaitez déjà vous inscrire :

Emilie LECUIVRE Tél : 0498 17 24 67 (pour les ateliers de Saint-Hubert et Libin)

Isabelle DORY Tél : 084 36 66 85 (pour les ateliers de Tellin)





RECRUTEMENT D'ACCUEILLANT(E)S SALARIE(E)S

COMMUNE DE TELLIN

Le Bilboquet, service d'accueil d'enfants, offre aux parents la possibilité d'accueillir leurs enfants de 0 à 3 ans par des accueillantes travaillant à **leur domicile**.

Plusieurs accueillantes du Bilboquet ont déjà signé un contrat de travail à domicile. Elles sont donc **salariées** à part entière.

Les candidates qui disposent du **titre requis** (puéricultrice ou équivalent) peuvent être engagées d'office sous le **statut de salarié**.

Le Bilboquet est à la recherche de nouvelles accueillantes sur la **commune de TELLIN**.

Intéressé(e) ? Contactez-nous :

LE BILBOQUET

Service d'accueil d'enfant

Rue du Commerce 7 6890 - LIBIN

061 65 01 70 - h.dricot@libin.be

Permanence du service social chaque jeudi de 17H00 à 18H30



COULÉE DE CLOCHES

LES WEEK-ENDS DES 2 ET 3 OCTOBRE 2021

Au programme :

Samedi 2 octobre :

- A partir de 18h : accès au site
- A partir de 19h : coulée
- Boutique, bar et restauration ouverts

Dimanche 3 octobre :

- A partir de 11h : démoulage
- Boutique, bar et restauration ouverts

La coulée aura lieu à l'ancienne fonderie de cloches de Tellin, Val des Cloches 129A à Tellin.

Renseignements par mail à

Tellin.fonderie@gmail.com

ou par téléphone au 0467 12 27 12

Entrée libre et gratuite (pas de visite de la fonderie). Les bénévoles vous attendent à la boutique, à la petite restauration ainsi qu'au bar.



APPEL À BÉNÉVOLES

TELLIN-FONDERIE ASBL
VAL DES CLOCHES 192 A, 6927 TELLIN

L'asbl Tellin-Fonderie vous invite à son assemblée générale qui se déroulera le samedi 18 septembre 2021 à 14 heures. Si vous souhaitez devenir membre de notre asbl afin de soutenir un patrimoine historique, vous pouvez nous joindre par mail à tellin.fonderie@gmail.com ou par téléphone au 0467 12 27 12.

Lors des journées du patrimoine, le week-end du 11 et 12 septembre, la fonderie sera ouverte et des visites seront organisées. Le thème 2021 est Les femmes et la fonderie de cloches de Tellin.





**ELOÏSE & MANON
JAUMIN & BRILOT**

Infirmières à domicile
TELLIN - ROCHEFORT - FORRIÈRES

0479 87 16 44
0494 85 01 64

Johan pierret
SUZUKI - MAZDA - ALXAM

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

SUZUKI 



061 61 10 07
Avenue des Chasseurs Ardennais 8
6870 Saint-Hubert

Abonnez-vous sur Facebook 



 **TECHBUILD
ASSIST**

Peace of mind

Cabinet de conseil et expertise en Construction

Un projet de construction avec un promoteur immobilier ou entrepreneur ?

- Nous assurons la gestion de projet de construction et audit de chantier
- Nous détectons les erreurs de construction, les fissures, les malfaçons ou encore les vices cachés

Nous vous guidons et vous aidons à gérer les étapes de construction, de rénovation ou de restauration de votre projet !

Rue des Scailtons, 2 bte - 103
B-6880 BERTRIX

Tél : +32 61 31 49 42
Mobil : +32 474 34 31 75

www.techbuildassist.com

UX 3D services
Désinfection, Désinsectation, Désinsectation



CONTACT :
+32 (0)477 70 91 89 | +32 (0)497 05 19 55

**VOTRE
PUBLICITE
ICI**

0499 88 18 20
SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE

autoselux

votre spécialiste automobile

www.autoselux.be

@autoselux

autoselux

Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.
Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

Une team dynamique à votre service !

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN

☎ 084 / 223 123



CARLIER Stéphane

📍 Rue de France 4
6953 Forrières

☎ 0495 126 361

✉ fc825102@skynet.be



Infirmière de proximité
Commune de Tellin

LECLERE Catherine
Infirmière indépendante

Rue de la Libération 55
6927 Tellin

cathphil.wil@hotmail.fr

0472 20 04 01



Bureau Libert

COURTIER EN ASSURANCES
AGENT BANCAIRE

Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin
info@bureau-libert.be - www.bureau-libert.be
T. 084 36 61 43

GRUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE

CENTRE ESSO FAMENNE

- Services personnalisés **de Qualité**
- Délais de **livraison rapide**

Mobil

PRIMAGAZ

Esso



Votre **fournisseur de chaleur**
dans la région depuis **40 ans**

Mazout

Pellets

Gaz bouteilles

Huiles & Graisses



Tellin 084/47.89.29 - 084/21.11.36

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@groupeilmv.be | www.groupeilmv.be